

**RAPPORT D’ACTIVITES**

**ANNEE 2021**

INTRODUCTION

L’Association des Sociétés de Zone Franche (ASOZOF) est une organisation patronale qui regroupe les chefs d’entreprises agréées au statut de Zone Franche. Elle a pour mission principale la défense des intérêts collectifs et individuels de ses membres. Elle compte aujourd’hui une soixante dizaine d’entreprises qu’on peut classer selon la typologie suivante : PLASTURGIE, HABILLEMENT ET CONFECTION, AGROALIMENTAIRE, COSMETIQUE, INDUSTRIE METTALIQUE, BOIS, INDUSTRIE MECANIQUE, PRODUITS PHARMACEUTIQUES, SERVICES, etc.

L’ASOZOF est un partenaire de l’Etat en tant qu’outil de création d’emplois et de richesse. Elle contribue à la recherche de solutions aux problèmes qui concernent, non seulement la Zone Franche industrielle, mais aussi le secteur privé dans son ensemble, les entreprises et les travailleurs.

Depuis 2011 par son adhésion, l’ASOZOF est membre du Conseil National du Patronat (CNP-TOGO), lui-même membre fondateur de la Fédération des Organisations Patronales de l’Afrique de l’Ouest (FOPAO) depuis 1996. Il est aussi membre de la Business Africa et de l’Organisation Internationale des Employeurs.

Le Conseil d’Administration de l’ASOZOF est composé de :

* M. ADODO Dahouè Kossi, Président ;
* M. BADREDDINE Mohamed, Vice-président chargé du Dialogue social ;
* M. METAIREK Hussein, Vice-président chargé des Actions sociales ;
* Mme BORONBOSSOU Pyalou, Secrétaire Générale ;
* Mme OSAADU Emelia, Trésorière Générale ;
* M. RIGAUX Emmanuel, Conseiller ;
* M. KUDJOH Julien, représentant de M. LEE, Conseiller ;
* M.TAMEGNON Coami, Conseiller.

Les activités 2021 de l’ASOZOF ont été fortement marquées par la gestion de la pandémie liée au Coronavirus.

Fort heureusement, l’ASOZOF a participé à d’autres activités de développement dont les plus importantes sont évoquées dans ce rapport.

Le présent rapport d’activités s’articule autour des points suivants :

I°) GOUVERNANCE

II°) EVENEMENTS AYANT UNE IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

III°) SERVICES RENDUS AUX MEMBRES

IV°) REPRESENTATION DE L’ASOZOF

I°) GOUVERNANCE

1. Assemblée Générale

L’ASOZOF a siégé en Assemblée Générale Ordinaire le 20 janvier 2021. Elle avait pour objet : l’examen et l’adoption du rapport moral, du rapport d’activités 2020 et du rapport financier 2020. Après les résolutions et le quitus, s’en était suivi l’examen et le vote du budget 2021.

1. Conseil d’Administration

Le 5 février 2021, l’ASOZOF a tenu une réunion du Conseil d’Administration avec les Secrétaires Généraux du Collectif des Syndicats des Travailleurs de la Zone Franche. Les discussions ont porté sur les points suivants extraits du relevé de conclusions signé le 18 août 2020 entre le Porte-parole des Centrales syndicales du Togo et le Président du CNP-Togo :

* *Paiement d’une indemnité de transport comprise entre quinze mille (15 000) CFA et trente mille (30 000) CFA ;*
* *Sensibilisation dans les entreprises sur le sujet Covid-19 ;*
* *Création et renforcement des comités sécurité et santé sur les lieux de travail ;*
* *Classification des salariés suivant le poste de travail pour lier la rémunération à l’effort de production ;*
* *Revalorisation des salaires dans le secteur de la Zone Franche.*

1. Activités du Président

Rencontres

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***DATE*** | ***DELEGATION*** | ***OBJET*** |
| 14 janvier 2021 | Le Président | Participation à l’Assemblée Générale Ordinaire du CNP-Togo à son siège. |
| 19 janvier 2021 | Le Président et les membres du Conseil d’Administration | Audience avec la Ministre de la Promotion des investissements dans son Cabinet sis à la SAZOF. |
| 25 février 2021 | Le Président, assisté de la Trésorière Générale Mme OSAADU Emelia et du Conseiller M. KUDJOH (représentant M. LEE) | Participation à la séance d’échanges avec le Secrétaire Général du Secrétariat de la ZLECAf à l’Hôtel Sarakawa. |
| 20 mai 2021 | Le Président assisté du Directeur Exécutif | Participation à l’Assemblée Générale du CNP à son siège. |
| 3 juin au 19 juin 2021 | Le Président | Participation par visioconférence à la Conférence Internationale du Travail à l’Hôtel du 2 Février à Lomé |
| juin 2021 | Le Président | Participation à l’Assemblée Générale de l’Association pour la Formation aux Métiers de l’Industrie (AFMI) au siège de cette organisation. |
| 21 au 29 août 2021 | Le Président | Participation à Paris à la Conférence organisée par le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) avec les entreprises de la Francophonie. |
| 20 au 27 septembre 2021 | Le Président | Participation à Lagos (Nigéria) à la Conférence organisée par le Bureau International du Travail (BIT) relative aux femmes chefs d’entreprises en Afrique. |
| 19 au 22 octobre 2021 | Le Président | Participation à Ankara en Turquie à la rencontre entre les opérateurs économiques turcs et leurs homologues africains. |
| 30 octobre au 6 novembre 2021 | Le Président | Participation à Glasgow en Ecosse à la Conférence of Parties (COP) 26. Membre du secteur privé ayant accompagné le Chef de l’Etat à cette rencontre internationale sur les changements climatiques. |
| 27 novembre 2021 | Le Président | Participation à Dakar aux travaux du 14è Forum des Opérateurs pour la Garantie de l’Emergence Economique en Afrique (FOGECA) |
| 17 au 27 décembre 2021 | Le Président | Participation à l’Exposition Universelle de Dubaï et à la Journée Economique du Togo à Dubai aux côtés de Mme. Le Premier Ministre |

II°) EVENEMENTS AYANT UNE IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

* La pandémie de la crise sanitaire liée au Coronavirus et la vaccination dans les entreprises

Face à l’avancée spectaculaire du virus, considérant les instructions du gouvernement, les entreprises de Zone franche, à travers l’ASOZOF, ont pris leurs premières doses de vaccin contre le coronavirus. L’activité a été coordonnée par la cellule de riposte contre le covid 19 au Togo, le Conseil National du Patronat, la SAZOF. L’ASOZOF a donc fourni des informations sur le nombre de travailleurs par entreprises, par sexe, l’âge, puis participé à l’organisation de la campagne vaccinale.

Dès avril, des équipes vaccinales ont pu intervenir dans plusieurs sociétés ; plusieurs travailleurs ont donc été vaccinés à l’Astra Zeneca.

Les rappels ont également été organisés dans les mêmes formes que l’administration des premières doses avec davantage d’implication directe des sociétés avec les équipes de vaccination.

* La remise de l’« Etude de l’impact de l’état d’urgence sanitaire lié à la pandémie de la covid 19 sur les entreprises formelles au Togo et propositions de mesures en vue de la relance des activités des entreprises » constitue une activité substantielle du secteur privé. Le document a été remis solennellement au Gouvernement par l’entremise du Ministre du commerce, de l’industrie et de la promotion de la consommation locale lors d’une réunion tenue à Eden Plazza le 13 décembre 2021. Il propose un Fonds de 50 milliards FCFA en faveur des PME.
* La remise d’une distinction honorifique au Président de l’ASOZOF lors des travaux de la quatorzième (14e) édition du Forum des Opérateurs pour la Garantie de l’Emergence Economique en Afrique (FODECA) à Dakar (Sénégal) pour récompenser ses efforts pour le développement de la Zone franche industrielle du Togo. C’était le 27 novembre 2021.

III°) SERVICES RENDUS AUX MEMBRES

* Le 25 janvier 2021, l’ASOZOF a porté assistance à la société OPS pour le raccordement MT de son entreprise : des diligences ont été faites auprès du point focal de l’ASOZOF à l’ARSE pour la satisfaction de l’opérateur économique.
* Le 20 février 2021, l’ASOZOF a assisté la Société SOCIPLAST dans le cadre de l’accident de circulation survenu à Agoè échangeur entre un travailleur de cette société et un camion semi-remorque. L’ASOZOF a eu une séance de travail avec la police d’Agoè en charge du dossier et le conducteur du camion.
* Le 10 mars 2021, l’ASOZOF a donné des conseils à la Société GOLDEN SEED pour renouvellement de la carte de séjour avec l’exigence d’un test sanguin.
* Le 23 mars 2021, l’ASOZOF a assisté la Société MIBEM dans le cadre des difficultés d’obtention de Certificat d’origine. Elle a eu des échanges avec le Directeur de l’Industrie du Togo.
* Le 26 mars 2021, l’ASOZOF a assisté la Société 2A2I dans le cadre d’un accident de travail d’un membre du personnel dans l’entreprise.
* Du 28 au 30 avril 2021, l’ASOZOF a assisté la société 2A2I dans la cadre de la formation des membres du comité sécurité et santé au travail. Cette formation s’est déroulée dans la salle de réunion de l’ASOZOF dans le strict respect des gestes barrières, les participants et les formateurs n’ayant pas dépassé 15 personnes.
* Suite à la saisine de PLASTICA dans le Groupe Wattsapp de l’ASOZOF, celle-ci a accompagné ladite société à la Direction des Pharmacies, des Médicaments et des Laboratoires pour une séance de travail avec le Directeur de cette structure publique.
* Le 9 avril 2021, une partie du Conseil d’Administration de l’ASOZOF élargie à certaines entreprises a pris part à une rencontre avec la Direction Générale de la CEET dans la grande salle de conférence de la SAZOF. Les points inscrits à l’ordre du jour de cette réunion sont les coupures intempestives du courant électrique, la redevance d’Eclairage Public, et l’éclairage dans les zones industrielles.
* Le 28 mai 2021, l’ASOZOF a accordé une assistance juridique à la société EDM TOGO à la demande de celle-ci. Elle a consisté en une séance de travail, dans cette entreprise, relative à l’interprétation des articles 21 et suivants de la loi N° 2011-018 du 24 juin 2011 portant statut de zone franche industrielle aux comptables de la société. L’objectif est d’éviter toute confusion et mauvaise interprétation de la loi concernant les différents paliers des avantages prévus, afin de bien faire les déclarations et acquitter ce que EDM doit à l’OTR.
* Le 15 juillet 2021, une délégation de l’ASOZOF conduite par son Président a rencontré au siège de l’ARSE, le Directeur de cette institution et ses collaborateurs : les discussions ont porté sur : les préoccupations de l’ASOZOF concernant l’institution et la facturation de la redevance éclairage public, la doléance de l’ASOZOF pour la réalisation d’un projet d’éclairage public dans la zone industrielle.
* Le 2 novembre 2021, l’ASOZOF a accompagné la société STEEL CUBE rencontrer le Directeur de l’Industrie au sujet des difficultés de cette société à avoir le Certificat d’origine.
* Tout au long de l’année 2021, l’ASOZOF a assisté plusieurs sociétés auprès de la DPML (Direction des Pharmacies, des Laboratoires et des Médicaments) pour la délivrance rapide de leur autorisation indispensable à la poursuite des formalités au niveau de l’Unité Mixte de Contrôle de Conteneurs (UMCC).

IV°) REPRESENTATION DE L’ASOZOF

1. Economie - Finances - Climat des affaires

* Le 26 janvier, l’ASOZOF a participé à TOGO INVEST à la réunion sur le projet FACT CENTER Lomé & Kara en prélude à la mission de visite de FACT CENTER du Group FESTO à Lagos au Nigéria.
* Du 09 au 10 février 2021, l’ASOZOF a participé à l’atelier de formation dans le cadre de la mise en œuvre de l’initiative NRBC à Agora Senghor, Paroisse Universitaire de Lomé.
* Le 16 février 2021, l’ASOZOF a participé à la cérémonie officielle de remise des fiches réflexes en cas d’incident lié aux produits chimiques aux acteurs concernés y compris l’ASOZOF au siège de l’ANIAC – TOGO. Un lot de 20 fiches réflexes lui a été remis pour les entreprises industrielles de la zone franche.
* Le 24 février 2021, l’ASOZOF a participé à la séance d’échanges avec le Secrétaire Général du Secrétariat de la ZLECAf à l’Hôtel Sancta Maria. Elle a soulevé la question du paiement du TEC de la CEDEAO lors du franchissement des frontières UEMOA/ CEDEAO par les produits fabriqués en Zone Franche industrielle exactement comme s’ils étaient des produits tiers en provenance d’Asie, d’Europe, des Amériques, etc. Sa contribution substantielle a été que ces produits acquittent un TEC différent de ceux des pays tiers en tenant compte de la valeur ajoutée, de la transformation des matières premières locales et des emplois créés au sein de la CEDEAO.
* Le 24 mars 2021, l’ASOZOF a participé à la première réunion du groupe de travail entre l’Etat et le Secteur Privé sur le thème : ***« La création, la protection et la compétitivité des entreprises togolaises face aux enjeux de la Zone de Libre-Echange Africaine- ZLECAf »,*** à la Primature. L’ASOZOF a été désignée Président de ce groupe de travail qui compte comme participants : la Primature, le Ministère de l’Economie et des Finances, le Ministère de l’Industrie, le Ministère de la Promotion des Investissements, Togo Invest, l’OTR, le Secrétariat Général du Gouvernement, Le Conseil National du Patronat, l’AGET, l’Université de Kara, etc. L’ASOZOF a présidé les travaux de ce groupe tous les mercredis après-midi à la Primature, et ce, pendant deux mois. Un rapport a été remis en bonne et due forme à la Primature.
* Le 21 avril 2021, l’ASOZOF a participé au siège du Conseil National du Patronat à une réunion avec l’Union Européenne sur « l’élaboration d’une étude diagnostique sur le secteur privé dans l’agroalimentaire au Togo ». Entre autres conclusions, l’étude envisage la création d’une banque agricole pour le secteur afin que soient pris en compte les particularités de ce secteur ainsi que les aléas qui le caractérisent.
* Le 28 mai 2021, l’ASOZOF a rencontré au siège de l’Autorité Nationale pour l’Interdiction des Armes Chimiques (ANIAC) à Lomé, le Président de cette organisation. Les échanges ont porté sur le resserrement des liens entre les entreprises et l’ANIAC pour, une meilleure collaboration.
* Le 6 juin 2021, l’ASOZOF a pris part à l’inauguration de la Plateforme Industrielle d’Adétikopé en présence des plus hautes autorités du pays : le Chef de l’Etat, Mme. le Premier Ministre, Mme. la Présidente de l’Assemblée Nationale. On notait aussi la présence de personnalités comme les membres du Gouvernement, le Président du CNP, le Président du Groupe ARISE, le corps diplomatique et les représentants des organisations internationales accréditées au Togo, les représentants du secteur privé, etc.
* Le 8 juin 2021, l’ASOZOF a participé à la SAZOF, à une réunion de validation du questionnaire d’enquête auprès des entreprises de Zone Franche dans le cadre de l’élaboration du « Livre Bleu de la Zone Franche », confiée au Cabinet KAPI CONSULT. Etaient présents : SAZOF, KAPI CONSULT, INSEED, ASOZOF, WACEM, etc.
* Le 11 juin 2021 à Adétikopé, Hôtel El Schaddai, l’ASOZOF a participé à la réunion technique sur le régime d’autorisation à l’importation et à l’exportation des produits chimiques au Togo.
* Le 29 juin 2021, l’ASOZOF a pris part au cours virtuel sur la sûreté et la sécurité chimique au sein des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Cette formation s’inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des Etats parties à la Convention sur l’Interdiction des Armes Chimiques. Elle a été organisée par le Secrétariat Technique de l’Organisation pour l’Interdiction des Armes Chimiques (OIAC).
* Le 5 juillet 2021, sur recommandation de la Division OTR ZF, l’ASOZOF a reçu une étudiante de l’Ecole Nationale d’Administration (ENA) en cycle 3 qui prépare un mémoire sur le thème : « Les effets des incitations fiscales sur l’économie togolaise ». L’objet de cette rencontre était d’échanger avec elle sur ce sujet et de lui faciliter quelques rendez-vous auprès des entreprises.
* Le 18 octobre 2021, l’ASOZOF a pris part à un programme de plaidoyer et de sensibilisation sur la politique régionale de la concurrence de la CEDEAO présentée à l’Hôtel Sarakawa par l’Autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO.
* Le 10 novembre 2021, l’ASOZOF a pris part aux travaux préparatoires du Dialogue d’action 2021 à l’initiative du Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au service du Développement (PMCED) au Ministère de la Planification (CASEF)
* Le 30 novembre 2021, l’ASOZOF a pris part aux Rencontres Africa à l’Hôtel 2 février de Lomé.

1. Emploi et négociations tripartites

Les négociations ont eu lieu entre le Conseil d’Administration de l’ASOZOF et les Secrétaires Généraux du Collectif des Syndicats des Travailleurs de la Zone Franche. Les discussions ont porté sur les points suivants extraits du relevé de conclusions signé le 18 août 2020 entre le Porte-parole des Centrales syndicales du Togo et le Président du CNP-Togo :

* *Paiement d’une indemnité de transport comprise entre quinze mille (15 000) CFA et trente mille (30 000) CFA ;*
* *Sensibilisation dans les entreprises sur le sujet Covid-19 ;*
* *Création et renforcement des comités sécurité et santé sur les lieux de travail ;*
* *Classification des salariés suivant le poste de travail pour lier la rémunération à l’effort de production ;*
* *Revalorisation des salaires dans le secteur de la Zone Franche.*

S’agissant de la sensibilisation dans les entreprises sur le covid 19, l’ASOZOF a estimé que le Gouvernement, la cellule de riposte et les chefs d’entreprises sont présents sur le terrain c’est-à-dire dans les entreprises à travers l’observation scrupuleuse des gestes barrières. Par ailleurs, le renforcement des comités santé-sécurité au travail sur les lieux de travail se poursuit. Les points en discussion sont la revalorisation des salaires, la classification des salariés suivant le poste de travail pour lier la rémunération à l’effort de production, le paiement d’une indemnité de transport comprise entre 15.000F CFA et 30.000 FCFA.

Le Président a déclaré devoir rencontrer les chefs d’entreprises et discuter avec eux malgré les difficultés que traversent les entreprises par ces temps de covid, de flambée des coûts de matières premières et de mévente.

CONCLUSION

La crise sanitaire du Coronavirus a impacté sérieusement les activités des entreprises. La production en a pris un coup et on note en moyenne une perte de 55% du chiffre d’affaires des entreprises. Un mémorandum à ce sujet a été adressé au Ministre de l’Industrie et à la Ministre de la Promotion de l’Investissement.

Par-delà les mesures d’accompagnement du Gouvernement consacrées par l’ordonnance n°2020-005 du 30 juillet 2020, portant loi de finances rectificative pour la gestion 2020 et relative aux mesures d’accompagnement d’ordre fiscal et douanier liées à la pandémie du coronavirus (Covid-19), le Conseil National du Patronat, grâce à un appui financier du Bureau International du Travail (BIT) a élaboré une étude de l’impact de l’état d’urgence sanitaire lié à la pandémie de la covid 19 sur les entreprises formelles au Togo et propositions s de mesures en vue de la relance des activités des entreprises.

Le secteur privé formel attend beaucoup de cette étude remise au Gouvernement./.